

Communiqué

Le ministre des Finances confirme le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 2015

Grâce à l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015, le Plan d'action économique de 2014 rend compte de l'importance de la solidité des finances publiques pour créer des emplois, stimuler la croissance et offrir des possibilités à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens

Le 11 février 2014

Ottawa (Ontario)

Ministère des Finances

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a déposé aujourd'hui le Plan d'action économique de 2014, qui confirme que le gouvernement est sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2015, grâce à de nouvelles mesures qui créeront des emplois et offriront des possibilités dans un contexte économique mondial incertain.

Le gouvernement est sur la bonne voie pour équilibrer le budget, tout en maintenant les impôts et les taxes à un niveau peu élevé et en protégeant les programmes et les services sur lesquels les Canadiens comptent.

Selon les prévisions du Plan d'action économique de 2014, qui ne prévoit aucun nouvel impôt pour les familles et les entreprises canadiennes, le déficit reculera en 2014-2015 pour s'établir à 2,9 milliards de dollars, après l'application d'un ajustement annuel en fonction du risque de 3,0 milliards. Un excédent de 6,4 milliards est prévu en 2015-2016, après l'application ici aussi d'un ajustement en fonction du risque de 3,0 milliards.

Depuis le lancement du Plan d'action économique du Canada en 2009, le Canada affiche le meilleur bilan au chapitre de la création d'emplois et l'une des meilleures performances économiques des pays du Groupe des Sept (G-7) au cours de la reprise.

Le Plan d'action économique de 2014 s'appuie sur ce bilan de réalisations et propose des mesures positives pour stimuler la croissance de l'économie et contribuer à la création d'emplois.

Soutenir l'emploi et la croissance :

- Lancer la Subvention canadienne pour l'emploi et un service amélioré de jumelage emploi-travailleur pour aider les Canadiens à se trouver un emploi.
- Instaurer un nouveau prêt canadien aux apprentis pour aider les apprentis inscrits dans un métier désigné Sceau rouge à payer leur formation.



- Investir dans la réforme du système d'éducation dans les réserves, en partenariat avec les Premières Nations, par l'entremise de la loi donnant aux Premières Nations le contrôle de l'éducation des Premières Nations.
- Investir dans des programmes afin d'aider les travailleurs âgés et les personnes handicapées à intégrer le marché du travail.
- Créer des milliers de nouveaux stages rémunérés à l'intention des jeunes Canadiens qui intègrent le marché du travail.
- Faire un important investissement de 500 millions de dollars au titre du soutien au secteur de l'automobile, faire des investissements dans les secteurs forestier et minier du Canada, et encore plus.
- Octroyer 1,5 milliard de dollars au cours de la prochaine décennie au fonds « Apogée Canada » pour l'excellence en recherche, au titre de la recherche dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

Appuyer les familles et les collectivités :

- Défendre les consommateurs en favorisant la concurrence et des prix moins élevés sur le marché des télécommunications et en adoptant des mesures législatives afin d'interdire la discrimination transfrontalière non justifiée en matière de prix.
- Éliminer la pratique consistant à « facturer la facturation ».
- Bonifier le crédit d'impôt pour frais d'adoption afin de rendre l'adoption d'un enfant plus abordable pour les familles canadiennes.
- Élargir l'application de l'allègement fiscal au titre des soins de santé en exonérant les services professionnels d'un acuponcteur ou d'un docteur en naturopathie de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH).
- Renforcer la salubrité des aliments pour les familles canadiennes grâce à d'importants nouveaux investissements totalisant 390 millions de dollars.
- Investir plus de 300 millions de dollars pour offrir un service Internet à large bande plus rapide dans les collectivités rurales et du Nord.
- Protéger les Canadiens contre l'impact des catastrophes naturelles en affectant 200 millions de dollars à la mise en place d'un programme national d'atténuation des catastrophes.
- Instaurer un nouveau crédit d'impôt pour volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage afin de reconnaître le rôle important de ces volontaires, qui sont disposés à courir des risques pour assurer la sécurité des Canadiens.
- Élargir la portée du Programme de funérailles et d'inhumation afin que les anciens combattants de l'ère moderne aient droit à des funérailles et à une inhumation empreintes de dignité.

Équilibrer le budget :

- Donner suite à l'engagement qu'a pris le gouvernement de limiter les dépenses de programmes directes au moyen de propositions visant à s'assurer que la rémunération globale des employés de la fonction publique est raisonnable et abordable.

- Travailler de concert avec les sociétés d'État pour instaurer un partage à parts égales des coûts des régimes de pension des employés ainsi que pour hausser l'âge de la retraite des nouveaux employés.

Le gouvernement a déposé, en même temps que le Plan d'action économique de 2014, un rapport intitulé *Rapport sur l'emploi : Le point sur le marché du travail canadien*. Ce rapport examine l'évolution récente du marché du travail, les niveaux de scolarité et de compétence de la main-d'œuvre canadienne, ainsi que les pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Le rapport décrit également les mesures que le gouvernement a prises pour aider les Canadiens à perfectionner leurs compétences et pour créer des emplois de grande qualité.

Faits essentiels

- L'économie canadienne a continué de créer des emplois et, à l'heure actuelle, le nombre de Canadiens ayant un emploi dépasse de plus de 1 million le nombre enregistré au pire de la récession.
- Depuis 2006, les Canadiens ont profité de la croissance du revenu par habitant la plus forte — et de loin — du G-7.
- Les familles canadiennes de tous les groupes de revenu ont vu leur revenu réel après impôts et après transferts progresser d'environ 10 % ou plus depuis 2006.
- Les Canadiens, quel que soit leur niveau de revenu, bénéficient des allègements fiscaux instaurés par le gouvernement, et les particuliers à revenu faible et moyen font l'objet des allègements fiscaux les plus importants proportionnellement. Une famille canadienne moyenne de quatre personnes paie maintenant 3 400 \$ de moins en impôts et en taxes, ce qui est attribuable au bilan du gouvernement en matière d'allègements fiscaux.
- À l'heure actuelle, le Canada est l'un des rares pays qui continuent de se voir attribuer une cote de crédit AAA, assortie de perspectives stables, de la part de toutes les grandes agences de notation.
- Le remboursement de la dette avant la récession mondiale et la maîtrise des dépenses ont aidé à faire en sorte que le ratio de la dette nette au PIB (produit intérieur brut) de l'ensemble des administrations publiques du Canada demeurera de loin le plus faible de tous les pays du G-7, et l'un des plus faibles des pays avancés du G-20.

Citations

« Le Canada jouit d'une réputation enviable en matière de responsabilité financière et de gestion responsable des fonds publics, tout en faisant des investissements clés en vue d'aider les familles et l'économie canadiennes. Le Plan d'action économique de 2014 montre que notre approche produit des résultats, en créant des emplois, en soutenant la croissance de l'économie, en appuyant les familles et les collectivités, et en rétablissant l'équilibre budgétaire en 2015. Notre Plan d'action présente les prochaines étapes que nous allons suivre pour maintenir les impôts et les taxes à un niveau peu élevé tout en investissant dans les éléments qui comptent pour les Canadiens, y compris l'actif le plus important de notre pays : nos citoyens. »

—Jim Flaherty, ministre des Finances

Produits connexes

- *Rapport sur l'emploi : Le point sur le marché du travail canadien*
- Document d'information : La voie de l'équilibre budgétaire
- Document d'information : Appuyer les familles et les collectivités
- Document d'information : Soutenir l'emploi et la croissance
- Vidéo – Vue d'ensemble du PAE de 2014

- 30 -

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Marie Prentice
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

Jack Aubry
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

Pour recevoir un courriel chaque fois qu'un communiqué est publié, inscrivez-vous à www.fin.gc.ca/scripts/register-fra.asp.